Nations Unies

CONSEIL DE SÉCURITÉ
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

SC/14523
18 MAI 2021

G5 Sahel: au Conseil de sécurité, les appels à la création d'un bureau de soutien à la Force conjointe se multiplient

Au cours des six derniers mois, la Force conjointe du G5 Sahel a certes continué de renforcer ses capacités opérationnelles dans un environnement sécuritaire particulièrement tendu, mais le soutien que lui prête la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) n'est pas une fin en soi, et l'heure est venue pour l'ONU de créer une structure qui serait chargée exclusivement d'appuyer la Force.

Voici en substance le message adressé, ce matin, par la plupart des membres du Conseil de sécurité, saisis d'un rapport du Secrétaire général qui rappelait qu'au septième sommet des Chefs d'État des cinq pays du Sahel –Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad– à N'Djamena, il avait été agréé que l'« extension géographique du soutien crucial » de la Force passait par la « création d'un bureau d'appui des Nations Unies distinct, qui serait exclusivement chargé de lui fournir un appui logistique et opérationnel complet, y compris pour les transports, ainsi qu'un appui tactique et stratégique ».

« Si la Force conjointe du G5 Sahel a fait des progrès en termes d'organisation et de résultats opérationnels, elle n'est pas encore autonome sur le plan logistique; et c'est pourquoi il faut lui garantir un soutien accru et pérenne qui prendrait la forme d'un bureau financé à partie de contributions obligatoires », a résumé la France lors de la réunion de ce matin, qui s'est déroulée par visioconférence. La délégation a également rappelé le soutien du Secrétaire général de l'ONU à une telle solution, également appuyée par l'Union africaine et l'Union européenne.

Face à une situation sécuritaire toujours préoccupante au Sahel, M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations Unies; le Général Oumarou Namata, Commandant de la Force Conjointe du G5 Sahel; M. Mohamed Idris, le Président de la Commission de Consolidation de la Paix ; et M. Oumar Ibn Daoud**,** le Secrétaire d'État aux affaires étrangères, à l'Intégration africaine et à la Diaspora, dont le pays assume actuellement la présidence tournante du G5 Sahel, ont également tous adhéré à cette option.

Alors que les organisations terroristes cherchent à étendre leur emprise dans le sud du Mali, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Bénin et que 29 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, M. Jean Pierre Lacroix a prévenu que la consolidation de la Force conjointe n'est qu'un des multiples aspects de l'appui que peut prêter la communauté internationale, citant aussi le développement, la bonne gouvernance, l'humanitaire et la sécurité.

Reconnaissant qu'il n'existe pas de solution uniquement militaire à la crise du Sahel, le Ministre des

affaires étrangères du Tchad a indiqué que le G5 Sahel s'est, dès sa création, doté d'une Stratégie pour le développement et de la sécurité (SDS), qui repose sur quatre axes stratégiques que sont la défense et la sécurité; la gouvernance; les infrastructures; et la résilience; et le développement humain.

De son côté, le Président de la Commission de maintien de la paix a fait sien l'appel du Sommet du G5 Sahel, tenu à N'Djamena le 16 février, en faveur d'un « sursaut politique et civil », en complément des efforts militaires, pour renforcer des initiatives cohérentes de développement, d'aide humanitaire et de bonne gouvernance. Il a fait état d'exemples de changements positifs au Niger grâce à l'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment par le biais d'initiatives visant à renforcer la résilience économique, sociale et psychosociale et l'amélioration des moyens de subsistance.

Tout en reconnaissant que la Force conjointe du G5 Sahel est un élément clef de la solution à la paix et à la stabilité dans la région, le Royaume-Uni a prévenu qu'elle doit faire partie d'un effort politique concerté pour s'attaquer aux causes profondes des conflits. De même, la Norvège a souhaité que les mesures de sécurité soient complétées par la compréhension et la lutte contre les causes profondes, qu'il s'agisse des questions de développement, de l'inégalité des chances ou de la vulnérabilité aux changements climatiques.

Dressant un bilan des opérations militaires antiterroristes, le Général Oumarou Namata, le Commandant de la Force, a vanté le succès de 25 opérations menées par celle-ci depuis ses débuts, dont 11 opérations majeures depuis fin 2019, qui se sont traduites par la neutralisation de centaines de terroristes et la désorganisation d'une bonne partie de leurs capacités logistiques. Le Niger, qui intervenait au nom des A3+1, à savoir le Kenya, la Tunisie, et Saint-Vincent-et-les Grenadines, s'est cependant alarmé que 2020 a été l'année la plus meurtrière pour les civils dans la zone tri-frontalière du Burkina Faso, du Mali et du Niger, où 2 440 civils et membres des forces de sécurité ont perdu la vie.

« Depuis 2018, dans la région du Liptako-Gourma, le nombre de déplacés internes a été multiplié par 20 », a fait observer la délégation nigérienne, avant de plaider pour une approche intégrée de lutte contre ce terrorisme transfrontalier dont les ramifications en Afrique ne cessent de s'étendre.

À l'instar de plusieurs délégations, le Ministre tchadien des affaires étrangères s'est dit particulièrement inquiet des risques potentiels, pour les pays de la région, que font peser les combattants étrangers invités à quitter la Libye. « Sans mesure de désarmement ou d'accompagnement des mercenaires et combattants étrangers en provenance de Libye, tous les pays voisins risquent d'être exposés », a prévenu M. Oumar Ibn Daoud, avant de préciser que « c'est exactement ce qui s'est passé au Tchad avec l'incursion de combattants étrangers qui ont causé la mort du Président Idriss Deby le 20 avril ».

En écho à cette intervention, de nombreuses délégations ont indiqué que le départ des mercenaires de la Libye fait peser sur les pays africains un risque de détérioration supplémentaire susceptible d'annihiler les acquis et de replonger la sous-région dans une violence difficile à contrôler. Face à cette situation, certains membres du Conseil ont estimé que le meilleur moyen d'éviter que l'Afrique ne devienne une base arrière du terrorisme international est de le défaire au Sahel.

M. JEAN-PIERRE LACROIX, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, a déclaré que, depuis le dernier débat en date du Conseil de sécurité sur la Force conjointe du G5 Sahel le 16 novembre, la lutte contre les groupes armés terroristes dans la région s'est intensifiée, malgré le contexte actuel de la pandémie du COVID-19. « Preuve de cet engagement international, la Task Force Takuba/groupement de forces Takuba est désormais pleinement opérationnelle et soutient les Forces armées maliennes au combat »,

s'est félicité le haut fonctionnaire, avant de préciser que la Force conjointe reste un élément essentiel des réponses sécuritaires pour lutter contre les groupes armés extrémistes dans la région, ainsi que d'autres défis transfrontières, notamment le trafic de personnes, de marchandises illicites, d'armes et de drogues.

M. Lacroix a précisé que la Force conjointe du G5 Sahel a continué de renforcer ses capacités opérationnelles et que la phase offensive de l'opération Sama 2 a débuté la première semaine de novembre et s'est poursuivie au début de janvier. « En mars, la Force conjointe a lancé l'opération Sama 3 visant à renforcer et à consolider le résultat des opérations Sama 1 et 2, soutenue par des capacités supplémentaires à la suite du déploiement du huitième bataillon de l'Armée tchadienne début mars », a encore précisé M. Lacroix.

Par ailleurs, le Chef des opérations de paix a fait le point sur l'appui que la communauté internationale et plus particulièrement la MINUSMA ont apporté, au cours des derniers mois, à la Force conjointe du G5 Sahel alors qu'elle continuait à accélérer son rythme opérationnel dans un environnement toujours plus difficile. La MINUSMA, a-t-il indiqué, a continué de fournir un appui logistique aux sept bataillons opérant sous le Commandement de la Force conjointe dans le cadre de son mandat. Il a ajouté que le soutien opérationnel et logistique réactif de la MINUSMA à la Force conjointe est resté essentiel pour les opérations de la Force, en particulier dans le secteur centre.

Depuis le Sommet de Pau en janvier 2020, le renforcement des armées nationales, le déploiement temporaire de 600 soldats français supplémentaires au sein de l'opération Barkhane, le renforcement de la coordination, dans le respect des mandats respectifs, entre les armées nationales, Barkhane, la Force conjointe du G5 Sahel et la MINUSMA, ainsi que le déploiement de la Task Force Takuba ont permis d'enregistrer des résultats dans la lutte contre le terrorisme dans la région. Cependant, en dépit de ces progrès, il reste encore beaucoup à faire, a relevé le Secrétaire général adjoint. Nous devons être conscients des conséquences désastreuses de la situation sécuritaire pour la population ainsi que des risques pour le reste de la région de l'Afrique de l'Ouest si la situation au Sahel n'est pas traitée de manière adéquate.

Alors que les appels à la mobilisation de ressources supplémentaires pour soutenir la lutte du G5 Sahel contre le terrorisme se poursuivent, il en va de même pour les appels à une mobilisation accrue pour lutter contre la pauvreté et la crise humanitaire sans précédent que traverse actuellement la région. Le renforcement de la Force conjointe n'est en effet qu'un des multiples aspects de l'appui de la communauté internationale. Dans cet esprit, Jean Pierre Lacroix a donc salué les mécanismes de coordination renforcés que la Coalition pour le Sahel propose de mettre en place, qui permettront à tous les partenaires internationaux de tirer parti de leurs atouts comparatifs et de travailler ensemble plus efficacement dans les domaines du développement, de la bonne gouvernance, de l'humanitaire et de la sécurité.

Le général OUMAROU NAMATA, Commandant de la Force conjointe du G5 Sahel, a déclaré que de janvier 2020 à ce jour, la situation sécuritaire dans la bande sahélienne était restée « assez préoccupante au regard du grand nombre et très souvent de la violence des incidents relevés ». Parallèlement, il a noté l'exacerbation par endroits des conflits à caractère intercommunautaire et interethnique, « le plus souvent instrumentalisés par divers groupes armés ». Il a rappelé que la Force avait menée 25 opérations depuis ses débuts, dont 11 majeures depuis fin 2019, lesquelles opérations se sont traduites par la neutralisation de centaines de terroristes et par une grande quantité de matériels saisis ou détruits, occasionnant la désorganisation d'une bonne partie de leur capacité logistique.

Ce dont le rapport qui vous est présenté parle peu, a poursuivi le général, « ce sont les avancées que

nous avons pu capitaliser ». Ainsi, a-t-il fait valoir, la systématisation des opérations coordonnées et/ou conjointes avec les Forces concourantes nationales et les Forces partenaires, qui est l'un des cadrages fondamentaux de notre plan de campagne. Il a ensuite fait état de l'effectivité de l'harmonisation des actions et de la coordination entre les différents acteurs à travers la systématisation des opérations coordonnées et/ou conjointes.

Enfin et « pas des moindres », a souligné le général, les avancées dans le domaine du respect des droits de l'homme et de la protection des civils, avec d'une part, la mise en œuvre pratique de la procédure opérationnelle permanente (POP) de la FC-G5S relative aux enquêtes internes ; et d'autres part, la mise en place du Mécanisme d'identification, de suivi et d'analyse des dommages causés aux civils (MISAD). Dans le cadre du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, « à la Force conjointe, nous pouvons dire que bien au-delà de l'apprentissage, nous en sommes largement au stade de l'appropriation », s'est-il enorgueilli.

Si du point de vue fonctionnel, il est permis d'affirmer que le niveau atteint paraît satisfaisant, selon le général, deux aspects méritent une attention particulière du point de vue capacitaire. Premièrement, la Force ne dispose pas de capacité aérienne propre, alors même que le combat antiterroriste actuel ne peut se faire efficacement sans cette rallonge. Et en deuxième lieu, le système de renseignement constitue l'autre grande faiblesse de la FC-G5S. Dans le cadre de ces deux défis capacitaires et en attendant une éventuelle autonomisation, les besoins opérationnels incompressibles nous imposent actuellement, et en complément des lourds efforts nationaux, de poursuivre la collaboration avec les partenaires présents sur le théâtre desquels, il faut le dire, « nous restons encore fortement dépendants », a reconnu M. Namata.

Enfin, sur la question du soutien en général de la Force conjointe, il est bon de rappeler que malgré les différents soutiens internationaux annoncés, dont les mises en place effectives sont souvent fastidieuses, les États du G5 Sahel continuent de consentir à l'interne « d'importants sacrifices ». Aussi, il est opportun de rappeler la nécessité de trouver le moyen de pérenniser le système de financement de la Force conjointe, la solution la plus adéquate étant selon le général de créer un bureau d'appui des Nations Unies chargé de fournir à la Force conjointe un soutien logistique, opérationnel, tactique et stratégique, qui serait financé au moyen de contributions tant statutaires que volontaires.

En conclusion, le général a indiqué qu'il faudra certainement maintenir et redoubler d'efforts de mobilisation des moyens matériels et financiers, tout au moins conformément aux engagements pris par la communauté internationale, pour à terme nécessairement évoluer vers un soutien plus pérenne de la Force conjointe du G5 Sahel.

M. MOHAMED FATHI AHMED EDREES (Égypte), Président de la Commission de maintien de la paix, après avoir présenté ses condoléances au Gouvernement et au peuple tchadiens à la suite de la mort tragique du Président Idriss Déby Itno, le 19 avril, a noté la complexité et la gravité de la situation au Sahel. Il a souligné l'importance de restaurer la stabilité et l'ordre constitutionnel au Tchad pour la stabilité de toute la région. La Commission, qui s'est réunie le 28 avril pour discuter des tendances en matière de paix et de développement, a reconnu le fardeau financier causé par la hausse des dépenses de sécurité et la réduction des recettes dans plusieurs pays du Sahel, à un moment où la COVID-19 réduit les ressources. Elle a appelé à une plus grande coordination entre les acteurs de la sécurité, du développement et de l'aide humanitaire dans la région afin d'assurer des efforts efficaces pour répondre aux besoins de programmation et de mobilisation des ressources, notamment par le développement et l'utilisation d'un système commun de gestion de l'information, a informé M. Edrees.

Pour la Commission, la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel reste un cadre utile pour assurer des activités proactives et efficaces de l'ONU au Sahel pour aider à s'attaquer aux causes profondes et aux moteurs de l'instabilité et de la violence dans la région. La Commission a encouragé la coordination des efforts en vue de la mise en œuvre effective de la stratégie par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies dans la région. Au cours des dernières années, a déclaré son Président, la Commission a soutenu les efforts de consolidation de la paix au Burkina Faso, à la demande du Gouvernement. Elle a également mobilisé plus de 400 millions de dollars, dans le cadre du Fonds pour la consolidation de la paix, à l'appui des priorités du pays en 2020.

La Commission soutient l'appel fait lors du Sommet de N'Djamena du G5 Sahel du 16 février en faveur d'un « sursaut politique et civil », en complément des efforts militaires, pour renforcer des initiatives cohérentes de développement, d'aide humanitaire et de bonne gouvernance afin de renforcer l'autonomie économique de la population, a ajouté le Président de la Commission. Pour aider à renforcer les efforts nationaux et régionaux de consolidation de la paix au Sahel, la Commission encourage une action plus robuste et cohérente ainsi que des partenariats plus solides, conformément aux priorités nationales et régionales de consolidation de la paix. À cet égard, a continué M. Edrees, les États du G5 Sahel ont lancé un appel au soutien international pour leur Programme d'investissement prioritaire (PIP).

La Commission a également appelé à des mesures supplémentaires pour donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'assumer des rôles de leadership dans les initiatives de consolidation de la paix et de renforcer leur rôle dans les structures de gouvernance. Au cours de cette réunion de la Commission, Mme Fatchima Nayaya, de l'ONG WARAKA basée au Niger, a présenté des exemples de changements positifs au Niger apportés par l'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment par le biais d'initiatives visant à renforcer la résilience économique, sociale et psychosociale ainsi que la cohésion et la confiance, par la formation communautaire, la promotion de la coexistence pacifique et de la tolérance, et l'amélioration des moyens de subsistance durables, a fait valoir M. Edrees.

M. OUMAR IBN DAOUD, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger du Tchad, a déclaré que les attaques terroristes continuent d'endeuiller les Forces nationales et les populations au Mali et au Niger malgré les progrès considérables réalisés par la Force conjointe depuis sa création en 2017. Par ailleurs, le Ministre tchadien s'est dit particulièrement inquiet des risques potentiels que représentent pour les pays de la région les mercenaires et combattants étrangers qui ont été invités à quitter la Libye. « Sans mesure de désarmement ou d'accompagnement des mercenaires et combattants étrangers en provenance de Libye, tous les pays voisins risquent d'être exposées », a prévenu M. Oumar Ibn Daoud, avant de préciser que « c'est exactement ce qui s'est passé au Tchad avec l'incursion de combattants étrangers qui ont causé la mort du Président Idriss Deby Itno le 20 avril ».

Tout en notant que la Force conjointe du G5 Sahel est le meilleur outil dont dispose la communauté internationale pour éradiquer la menace terroriste au Sahel et favoriser un développement harmonieux de la région, le Ministre des affaires étrangères du Tchad a regretté que les contributions volontaires ne se matérialisent pas au rythme requis pour répondre aux besoins de la force. Quant au soutien apporté à la Force par la MINUSMA, M. Oumar Ibn Daoud s'est inquiété des coûts d'acheminement des matériaux consommables aux bataillons sur le terrain. C'est pourquoi, compte tenu des limites majeures des mécanismes existants de soutien à la Force conjointe, le Chef de la diplomatie tchadienne a estimé que l'option la plus appropriée demeure la création d'un bureau d'appui logistique et opérationnel pour lui permettre de résoudre définitivement la question du financement pérenne de la Force.

En outre, M. Oumar Ibn Daoud a assuré que les États membres du G5 sahel ne ménageront aucun effort pour préserver les droits de l'homme et protéger les populations civiles. Notant que la persistance des attaques terroristes montre la résilience et la capacité des terroristes de saisir la moindre faille, M. Oumar Ibn Daoud a conclu que « la sécurité durable passe par la défaite militaire des noyaux terroristes pour permettre le retour de la sécurité ».

La France a considéré que la situation au Sahel demeure grave, les groupes terroristes, bien que durement éprouvés, continuant leurs exactions et cherchant à étendre leur emprise. « Les craintes pèsent maintenant sur le sud du Mali, mais aussi la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Les effets de la pauvreté et des changements climatiques exacerbent les tensions », s'est-il alarmé. Malgré les efforts déployés, la crise humanitaire s'aggrave, avec 29 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, soit cinq millions de plus que l'an dernier et 10 000 personnes de plus chaque jour depuis janvier. Le nombre de déplacés internes et de réfugiés ainsi que l'insécurité alimentaire ont augmenté et près de 5 000 écoles sont fermées ou non opérationnelles, s'est alarmé le représentant.

Cette situation appelle une action résolue et simultanée sur l'ensemble des facettes du problème. La lutte contre le terrorisme, tout d'abord, reste impérative, a poursuivi le délégué. La force Barkhane a poursuivi ses actions au cours des six derniers mois, en coordination étroite avec ses partenaires, permettant ainsi de maintenir la pression sur les groupes terroristes et de réduire leurs capacités. La Force conjointe du G5 Sahel poursuit la planification et la conduite de ses opérations, dont l'opération Sama 3, en cours dans la zone des trois frontières. À cet égard, le déploiement du huitième bataillon tchadien a représenté un progrès décisif, a relevé la délégation. Nous constatons également un traitement plus énergique des violations des droits de l'homme grâce à la mise en œuvre du cadre de conformité.

Si la Force conjointe a fait des progrès en termes d'organisation et de résultats opérationnels, elle n'est pas encore autonome sur le plan logistique. C'est pourquoi lui garantir un soutien accru et pérenne de l'ONU nous semble essentiel, a dit la France: « Cela prendrait la forme d'un bureau de soutien, financé sur contributions obligatoires. » Le Secrétaire général des Nations Unies a rappelé à plusieurs reprises son soutien à une telle solution, qui est également appuyée par l'Union africaine et l'Union européenne. La création de ce mécanisme permettrait à ce Conseil de mieux superviser les actions du G5 Sahel. Nous pourrions par ailleurs doter ce bureau d'une division des droits de l'homme, ce qui renforcerait la prise en compte de ces enjeux par la Force conjointe, a préconisé la délégation. Dans l'intervalle, le mécanisme tripartite ONU-Union européenne-G5 Sahel doit être maintenu et pleinement mis en œuvre.

L'Irlande a cité les effets négatifs des changements climatiques qui exacerbent la pauvreté et le sous-développement économique, pour mener à des conflits intercommunautaires, des déplacements de populations et la détérioration de la situation humanitaire. Elle s'est particulièrement inquiétée de la multiplication des attaques terroristes avant de saluer les efforts régionaux menés par les pays du G5 pour répondre aux menaces et soutenir la paix et la sécurité. Tout en saluant l'importance de l'appui opérationnel et logistique fourni par la MINUSMA à la Force conjointe, l'Irlande a souligné la nécessité d'un financement prévisible et durable de cet appui à l'avenir. Mettant l'accent sur l'impact des changements climatiques qui aggravent les tensions et accroissent les risques de conflit violent, la mission a indiqué avoir convoqué une réunion du Groupe informel des experts sur le climat et la sécurité à propos de la sous- région. L'Irlande a ajouté qu'elle contribuait activement aux efforts de stabilisation sur place, par le déploiement des troupes au sein de la MINUSMA, et une coopération en matière de développement et d'aide humanitaire.

Prenant également la parole au nom du Kenya, de la Tunisie et de Saint-Vincent-et-les Grenadines

(A3+1), le Niger a dit que le lien entre développement et sécurité est clairement démontré au Sahel. Sur le plan sécuritaire, les actions militaires du G5 Sahel ont permis de neutraliser et de capturer des terroristes et autres criminels dans ses zones d'opération. En outre, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel a démontré sa capacité à coordonner et à suivre la mise en œuvre du cadre de coopération entre les États sahéliens et son aptitude à assurer en toute autonomie la gestion de son propre système de passation de marchés. Cependant, ces résultats sont réalisés à l'aune d'un manque accru d'équipements et une faible capacité logistique dus essentiellement à un sous financement et à un retard de déboursement des fonds promis, a dénoncé la délégation, pour qui la viabilité de la lutte antiterroriste dépendra de ressources prévisibles et adéquates.

2020, a noté le groupe, a été l'année la plus meurtrière pour les civils dans la zone tri-frontalière du Burkina Faso, du Mali et du Niger, où plus de 2 440 civils ainsi que des forces de défense et de sécurité ont perdu la vie. Selon lui, il faut continuer à prendre en compte la relation complexe entre les changements climatiques et les conflits afin de prévenir et de relever les défis de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de violence intercommunautaire, a suggéré le Niger. L'A3+1 est préoccupé par le retard de 11 mois pris dans l'exécution des contrats des entreprises privées en vue d'acheminer les appuis logistiques aux contingents opérant hors du Mali après l'adoption de la résolution 2531 (2020). Cette formule, si activée, engendrerait des coûts supplémentaires à la Force Conjointe s'il advient que l'acheminement ne se fasse pas jusqu'aux bataillons, a annoncé le Niger.

Sur le plan du développement, l'impact de la COVID-19, couplé au lourd coût financier de la défense des territoires, a entamé la capacité des pays sahéliens à investir dans le secteur du développement et des services sociaux de base, a poursuivi la délégation. Le soutien à la mise en œuvre du Programme d'investissement prioritaire (PIP) issu de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité (SDS) est plus que jamais nécessaire. L'A3+1 a recommandé qu'aux impératifs du « sursaut politique et sursaut civil » prôné lors du Sommet des Chefs d'État du G5 Sahel, à Ndjamena, du 15 au 16 février dernier, il faut associer l'impératif du sursaut de développement.

Dans cette perspective, le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont la responsabilité morale de ne pas laisser la digue du Sahel céder en créant dès le mois prochain le Bureau d'appui des Nations Unies pour le soutien logistique et opérationnel. En ce qui concerne la récurrence des conflits intercommunautaires, la mise en place d'un projet conjoint G5 Sahel/ONU contribuerait de manière significative à endiguer les causes profondes et à prévenir la récurrence de ces conflits. Enfin, le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) renforceront certainement les efforts collectifs de sécurité régionale, y compris les mesures visant à rendre la Force conjointe du G5 Sahel autonome.

Le Niger a aussi recommandé à la Commission de consolidation de la paix à appuyer le Projet d'Aménagement territorial intégré (PATI), entre municipalités des régions du Sahel (Burkina Faso), de Tombouctou (Mali) et de Tillabéri (Niger), où vivent 5,5 millions d'habitants, prévu pour une durée d'un an et financé à hauteur d'un milliard de francs CFA par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Le Royaume-Uni s'est dit préoccupé par le nombre croissant d'attaques au Niger, d'une insécurité rampante dans le sud du Mali et de nouvelles attaques contre des villages au Burkina Faso au cours des six derniers mois. Tout en reconnaissant les efforts des États du G5 pour relever les défis auxquels la région est confrontée, la délégation a rappelé qu'il ne peut y avoir de solution purement militaire à l'instabilité dans la région. Alors que la mort du Président Déby a abouti à la mise en place d'un Conseil militaire de transition au Tchad, le Royaume-Uni l'a exhorté à garantir une transition pacifique et opportune vers un régime civil et

constitutionnel, y compris par la tenue d'élections libres et équitables dans un délai de 18 mois.

En outre, la mission a salué les mesures prises par la Force conjointe pour améliorer la coordination avec les autres forces sur le terrain et instaurer la confiance avec les communautés locales. Après avoir regretté les allégations persistantes de violations des droits de l'homme, elle a salué les mesures rapides prises par la Force et par les autorités tchadiennes et nigériennes immédiatement après les récentes allégations au Niger, qui ont adressé un message clair. La délégation a exhorté la Force conjointe et les autorités nationales compétentes à honorer leurs engagements de veiller à ce que les responsables soient tenus de rendre des comptes.

Le Viet Nam s'est dit préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel, en particulier aux frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La délégation a condamné les actes de violence, y compris l'assassinat du Président du Tchad et le complot raté visant à assassiner le Président du Niger. Il est urgent que les pays du Sahel, les Nations Unies, les organisations régionales et les organisations internationales redoublent d'efforts pour lutter contre le terrorisme et la violence extrémiste et prévenir les conflits intercommunautaires dans la région, a plaidé la délégation. Pour ce faire, la Force mixte pourrait relever les énormes défis à venir si elle reçoit un soutien adéquat et durable, en particulier un financement prévisible, a estimé le Viet Nam, en soutenant les initiatives de l'A3+1 et de la France sur la création du Bureau d'appui des Nations Unies pour le G5 Sahel.

Le Viet Nam a souligné l'urgence d'assurer une meilleure protection et la sécurité des Casques bleus et d'appeler à l'arrêt immédiat de l'utilisation d'engins explosifs improvisés contre les civils, les Casques bleus et les forces de défense et de sécurité. Sur le plan humanitaire, les pays de la région auront besoin de 3,7 milliards de dollars pour leur plan d'intervention en 2021, a rappelé la délégation. Laquelle a appelé les parties aux conflits à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, y compris la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, et à garantir les droits légitimes et les intérêts des populations de la région du Sahel. Il est impératif de fournir un passage sûr et libre pour l'aide humanitaire aux frontières des pays du Sahel et d'assurer des services de base aux personnes dans le besoin. En outre, la région du Sahel doit cultiver une approche cohérente et intégrée de la sécurité, des questions humanitaires ainsi que de la promotion de la paix, de la stabilité et des défis de développement socioéconomique au Sahel, a conclu le Viet Nam.

L'Inde a considéré que les efforts de maintien de la paix de la MINUSMA au Mali avaient contribué à la lutte contre le terrorisme au Sahel et pris acte des progrès réalisés par la Force conjointe du G5 Sahel dans la stabilisation du Centre sectoriel entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, créant ainsi les conditions du retour des forces armées nationales et des autorités locales. Mais la Force conjointe continue d'être confrontée à de multiples défis tels que le manque de formation et d'équipement, les transports et la logistique et un financement durable et prévisible, autant d'éléments qui ont entravé la pleine opérationnalisation de la force, s'est inquiété le représentant.

Il a ensuite considéré que le modèle actuel de soutien à la Force conjointe est « inadéquat et insoutenable », une réalité soulignée par le Secrétaire général dans ses récents rapports. « L'assistance à la Force conjointe par l'intermédiaire de la MINUSMA dans le cadre du mécanisme existant a ses propres limites », a estimé la délégation, pour qui le « dépassement des responsabilités » de la MINUSMA peut nuire à son mandat fondamental de garantir la paix au Mali. À l'heure où la menace jihadiste croît rapidement au Mali et se propage vers le sud du pays, il devient donc d'autant plus crucial pour la mission de se concentrer sur la maîtrise de la menace qui pèse dans ce pays.

L'Inde a par ailleurs estimé qu'il est grand temps que les initiatives de sécurité régionales telles que la Force conjointe du G5 Sahel reçoivent des ressources, une formation et un soutien logistique adéquats et durables. « Une stratégie antiterroriste aux ressources limitées peut être la recette de l'échec », a prévenu le représentant. Par conséquent, la proposition du Secrétaire général de créer un Bureau d'appui des Nations Unies dédié à la fourniture d'une assistance logistique à la Force conjointe du G5 Sahel, a notre soutien et requiert notre attention collective immédiate, a-t-il ajouté.

Après avoir appuyé la décision des pays de l'UA, de la CEDEAO et du G5 Sahel de déployer 3 000 soldats de l'UA pour renforcer la Force du G5 Sahel, la délégation indienne a estimé que les mesures de sécurité doivent être complétées par la résolution des problèmes liés à l'instabilité au Sahel, à savoir le manque de développement, la pauvreté, la mauvaise gouvernance et les changements climatiques ont induit la perte de moyens de subsistance. « Nous sommes heureux de constater que ces problèmes sont traités dans le cadre d'initiatives telles que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) et le programme d'investissement prioritaire G5 Sahel de l'Alliance Sahel. »

Les États-Unis se sont dits alarmés par la montée de l'extrémisme violent, des attaques terroristes et de la violence intercommunautaire à travers le Sahel. En outre, avec les changements climatiques et une insécurité alimentaire en hausse, les civils sont de plus en plus vulnérables. Le G5 Sahel est un élément crucial de la solution, a déclaré la délégation, qui a affirmé que, depuis 2017, son gouvernement avait engagé plus de 588 millions de dollars pour aider les pays du G5 Sahel dans le domaine de la sécurité et autres mesures de soutien contre l'extrémisme violent. Les États-Unis ont aussi estimé que le Fonds d'affectation spéciale du G5 Sahel et les soutiens bilatéraux à la Force conjointe sont la bonne approche pour répondre aux préoccupations sécuritaires de la sous-région, à condition que tous les partenaires honorent leurs engagements. Les fonds de maintien de la paix de l'ONU ne sont pas une source viable de financement pour la Force conjointe, ont estimé les États-Unis, pour qui l'autorisation du Chapitre VII pour la Force n'est ni appropriée ni idéale pour l'aider à accomplir sa mission.

La délégation a encouragé à améliorer la gouvernance dans la région, où l'instabilité et la violence sont les symptômes d'une crise de légitimité de l'État. Pour sa part, le Gouvernement américain a fourni plus de 2 milliards de dollars pour les secteurs de la santé et du développement, de la sécurité et de l'aide humanitaire en appui au Sahel. Il a insisté sur l'importance de la justice et de l'établissement des responsabilités, en particulier pour les violations des droits de l'homme et les abus commis par les forces de sécurité et de défense. La Force conjointe du G5 a l'obligation de mettre pleinement en œuvre son propre Cadre de conduite relatif aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, a souligné la mission américaine, en la priant de démontrer son engagement en faveur de la protection des civils dans la région.

La Norvège s'est dite choquée par les attaques lancées contre des civils par des membres de la Force conjointe, y compris des allégations de violence sexuelle contre des femmes et des filles. Elle a néanmoins salué la mise en œuvre par la Force conjointe du Cadre de conformité pour prévenir les dommages civils. Notant que les solutions militaires ne permettent pas à elles seules de réaliser la paix, la Norvège a souhaité que les mesures de sécurité soient complétées par la compréhension et la lutte contre les causes profondes - qu'il s'agisse des questions de développement, de l'inégalité des chances ou de la vulnérabilité aux changements climatiques. La délégation a appelé à renforcer le rôle consultatif de la Commission de consolidation de la paix sur ces questions avant de préciser qu'il ne s'agit pas seulement de lutter contre l'extrémisme violent, mais aussi gagner la confiance de la population civile grâce à une gouvernance inclusive. « C'était l'un des principaux messages d'un récent rapport de la Coalition populaire pour le Sahel », a dit la Norvège, avant de pointer les quatre « piliers du peuple » qui consistent à donner la priorité à

la protection des civils; créer une stratégie politique pour s'attaquer aux causes profondes de la crise; répondre aux urgences humanitaires; et enfin combattre l'impunité.

L'Estonie s'est déclarée préoccupée que la situation sécuritaire dans la région du Sahel, qui continue de se détériorer malgré les efforts continus des forces de sécurité régionales et internationales. Dans ce contexte, elle a réitéré les appels lancés par les États de la région pour assurer un financement plus prévisible et durable à la Force conjointe du G5 Sahel. Puis l'Estonie a partagé l'inquiétude du Secrétaire général dans son dernier rapport quant aux violations continues des droits de l'homme qui auraient été commises par les forces de sécurité au cours des activités antiterroristes. Il est essentiel que toutes les violations et abus des droits de l'homme soient examinées et les auteurs tenus pleinement responsables. Une paix durable dans la région du Sahel ne peut être réalisée que lorsque les causes profondes du conflit sont activement abordées, les questions qui exacerbent les griefs existants, comme les effets négatifs des changements climatiques et la COVID-19, devant être traitées. Enfin, il est de la plus haute importance d'autonomiser les femmes en assurant leur participation pleine, efficace et significative à tous les aspects de la société, a plaidé l'Estonie pour laquelle les enfants et les jeunes doivent avoir un accès sûr à l'éducation.

La Fédération de Russie a regretté que cette séance du Conseil de sécurité ne se tienne pas en présentiel avant d'estimer que la configuration de la salle du Conseil permettait, avec l'amélioration de la situation sanitaire, la tenue de réunion en garantissant des distances de sécurité nécessaires. Alors que des dizaines de militaires et des centaines de civils ont été tués depuis la dernière réunion et que la situation humanitaire n'a cessé de se détériorer au Sahel, la délégation russe a appelé à renforcer les institutions nationales et à défendre les droits de l'homme pour s'attaquer à toutes les conditions propices à la radicalisation des jeunes.

La mission a salué les informations faisant état du succès de plusieurs opérations menées contre des groupes terroristes, avant d'appeler à peaufiner la coordination des opérations entre la Force conjointe et la MINUSMA. Elle a ensuite mis l'accent sur deux facteurs importants de la réussite de la Force conjointe, en citant la garantie d'un financement stable et prévisible et la fourniture d'un soutien idoine pour l'acheminement de la logistique nécessaire. La Fédération de Russie s'est dite favorable à la création d'un Bureau d'appui à la Force conjointe, semblable à celui créé pour la Somalie (BANUS), qui représente une expérience positive en matière de soutien logistique.

Le Mexique a fait part de son inquiétude quant aux effets que l'insécurité au Sahel pourrait avoir sur le reste du continent africain et au-delà. La délégation s'est ensuite dite préoccupée par les information relatives aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire attribuées aux soldats de la Force conjointe. Elle a appelé les membres du G5 Sahel à redoubler d'efforts pour prévenir de tels incidents à l'avenir, en coordination avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. La cellule de suivi et d'analyse des incidents, installée au début de l'année, devra aider à résoudre ce problème, selon le Mexique.

Pour la mission, toute discussion sur un soutien accru du Conseil de sécurité à la Force conjointe du G5 Sahel devrait tenir compte de ses performances en matière de droit international humanitaire et de droits de l'homme. Pour parvenir à une paix durable dans la région, il faut s'attaquer aux causes structurelles qui favorisent la radicalisation et les affrontements entre les communautés, a insisté la délégation qui a salué l'augmentation de la composante civile du G5 Sahel. Elle a souhaité que la feuille de route de la Coalition pour le Sahel finance et organise rapidement et efficacement le déploiement des institutions étatiques chargées de fournir des services de base à la population, en particulier des soins de santé, essentiels dans la lutte contre la COVID-19. Enfin, le Mexique a déclaré que la Commission pour la consolidation de la paix a une

responsabilité particulière d'articuler une réponse globale aux problèmes de développement qui prévalent dans les pays du Sahel.

La Chine a dit la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre les forces en présence pour faire face à une situation sécuritaire qui ne cesse de se détériorer avec la multiplication des attaques terroristes. Elle a félicité le Tchad pour avoir ajouté 1 200 soldats à la Force conjointe et ainsi démontré sa détermination à lutter contre le terrorisme, avant d'espérer que les opérations menées par des forces européennes permettront d'appuyer le succès de la Force conjointe. « Il convient d'accroître le soutien international à la Force conjointe », a dit la délégation, avant de regretter que le manque de financement empêche cette Force de jouer pleinement le rôle attendu d'elle. La Chine a indiqué avoir contribué à hauteur de 200 millions de yuans à la Force conjointe, avant d'espérer que l'Union européenne continuerait de soutenir les efforts de l'Union africaine en matière de lutte contre le terrorisme. La délégation a jugé nécessaire d'engager une action holistique pour s'attaquer aux causes et racines du conflit, dont les difficultés économiques, l'insécurité alimentaire et les conséquences des changements climatiques.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.